



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** CP Avignon-Le Pontet

# AGRESSION AU PARLOIR AVOCAT !!!

Lundi 29 janvier 2024, vers 8h35, lors d'un rendez-vous prévu au parloir avocat, un détenu s'est retrouvé face à une présence imprévue : **LA GENDARMERIE**. Surpris et frustré, le détenu a choisi de quitter les lieux mais pas sans montrer son mécontentement de la manière la plus révoltante :

**NON SEULEMENT IL A  
PHYSIQUEMENT MENACÉ  
LA SURVEILLANTE DU  
PARLOIR AVOCAT  
EN SIMULANT UN COUP,  
MAIS IL A ÉGALEMENT  
COMMIS UN ACTE DE  
VIOLENCE IRRÉPARABLE  
EN LUI  
CRACHANT  
AU VISAGE !!!**

Cet incident n'est pas un cas isolé. C'est le reflet d'un problème que **FO Justice** dénonce sans relâche

**NOUS NE SOMMES PAS  
DES BOUCLERS HUMAINS  
POUR LA POPULATION  
CARCÉRALE !**



Notre collègue, victime de cette agression, a fait preuve d'une maîtrise exceptionnelle et de professionnalisme, en faisant usage de la force strictement nécessaire pour faire cesser l'incident. Mais cela soulève une question cruciale : **NOS AGENTS DOIVENT-ILS ENDURER CES VIOLENCES AU QUOTIDIEN ?!** **Pour FO Justice c'est un NON CATÉGORIQUE. C'en est trop, et cela dure depuis bien trop longtemps.**

**FO Justice EXIGE** des sanctions disciplinaires et pénales exemplaires. En France, cracher au visage d'un agent dépositaire de l'autorité publique est un délit constituant un outrage passible d'une peine maximale d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende selon l'article 433-5 du Code pénal.

**FO Justice DEMANDE** que la direction impose des sanctions complémentaires aux mesures disciplinaires et pénales. Il est essentiel que les détenus comprennent que chaque acte a des conséquences graves, et pas seulement sur le papier !

**FO Justice SOUHAITE** un prompt rétablissement à notre collègue et ami, et nous tenons à saluer son courage et son professionnalisme. Son comportement durant cet incident met en lumière l'engagement et la force de caractère qui animent les agents de notre établissement.

**SLP FO Justice CP Avignon-Le Pontet**  
Le 29 janvier 2024

Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire

**FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!**

